



## CONSEIL MUNICIPAL du 14 février 2025

**Nombre de  
Conseillers :**

En exercice : 15  
Présents-  
représentés : 15  
Votants : 15

Le quatorze février de l'an deux mil vingt cinq à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est légalement réuni à la mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Antoine GABRIELE, Maire de Locronan.

Etaient présents : Monsieur Antoine GABRIELE, Maire, Monsieur Jean-Luc LECLERCQ, Adjoint au Maire, Madame Christiane BILLEBEAUD, Madame Eliane BRELIVET, Monsieur Pierre-Marc BUTTY, Monsieur Ludovic KERLOCH, Madame Célia BONIZEC, Madame Stéphanie MERMET, Madame Brigitte NICOLAS, Monsieur Marc PENSEC, Monsieur Jean-Marie PRE, Monsieur Sylvain PRE.

Procurations : Madame Claudine KERBRAT a donné procuration à Monsieur Jean-Luc LECLERCQ, Madame Chloé VERNIOLLE a donné procuration à Madame Eliane BRELIVET, Monsieur Erwan PIANEZZA a donné procuration à Madame Brigitte NICOLAS

**Date de  
convocation :**

07 février 2025

Secrétaire de séance : Madame Christiane BILLEBEAUD

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le procès-verbal de la séance du 31 janvier 2025 est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Municipal

Ordre du jour :

- commissions communales –complétude
- Convention avec la Société de production BRACHFELD-Définition des modalités dont coût par jour de présence et de tournage entre autres –Autorisation de signature de la convention
- FIA convention pour choix d'un maître d'œuvre pour un projet de rénovation d'un bâtiment communal en 3 logements modulables.
- Stage d'observation au sein de L'ALSH –Autorisation de signature d'une convention
- Affaires diverses

Monsieur Le Maire rend compte aux membres du conseil du bilan des « iLLUMINATIONS » édition 2024 qui s'autofinance.

## 1- 2025-1402-01-COMMISSIONS COMMUNALES-COMPLÉTUDE

Monsieur le maire informe les élus de quelques modifications proposées sur la composition des commissions communales.

C'est ainsi que Madame Brigitte NICOLAS se propose d'intégrer la commission en charge du Tourisme.

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

Désigne à l'unanimité Madame Brigitte NICOLAS comme membre supplémentaire de la Commission Tourisme – commerce qui s'établit comme suit :

Commission	Président	Membres
<b>Tourisme-Commerce</b>	Jean-Luc LECLERCQ	Eliane BRELIVET Pierre-Marc BUTTY Sylvain PRE Brigitte NICOLAS

### VOTE

	Pour	Contre	Abstention
Ajout d'un membre à la commission Tourisme-commerce	15	0	0

## 2- 2025-1402-02 –CONVENTION AVEC LA SOCIETE DE PRODUCTION BRACHFELD-Définition des modalités dont coûts par jour de présence et de tournage entre autres -Autorisation de signature d'une convention

Monsieur Le Maire propose que chaque jour de présence pour le tournage donne lieu au paiement d'un forfait de 5000 €/jour et précise que le personnel technique communal ne peut être mobilisé pour cette opération. A ce jour, la convention qui est soumise aux élus prévoit le 19 février. Il demande que vous l'autorisiez à signer la convention qui en découle. Le projet de convention concernant le tournage d'une publicité pour la marque LONGCHAMP par la société de Production BRACHFELD a été adressé aux élus.

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention qui désormais souligne que le personnel communal ne peut être mis à disposition et que toute journée commencée donnera lieu au paiement d'une somme supplémentaire de 5000 € en sus du 19 février.

VOTE			
	Pour	Contre	Abstention
Signature d'une convention avec la société BRACHFELD	15	0	0

### 3-2025 -1402-03-FIA (Finistère Ingénierie Assistance) –Convention pour le choix d'un maitre d'œuvre pour un projet de rénovation d'un bâtiment communal en 3 logements modulables- question ajournée

- Echanges et réflexions sur différentes sortes de logements. Questions sur l'intérêt de loger les saisonniers.
- Questions sur le coût et sur la gestion du projet
- demande que le FIA fasse une analyse de l'état du parc des bâtiments communaux
- Ajournement de la question n)3

### 4-2025-1402-04- STAGE D'OBSERVATION AU SEIN DE L'ALSH –signature d'une convention

Monsieur Le Maire informe les élus qu'il a été saisi d'une demande de stage de découverte au sein de l'ALSH pour la période courant du 10/06/2025 au 14/06/2025.

La convention de stage qui en découlera sera signée avec L'école : Skolaj Diwan Jakez Riou - 5 rue de la Vendée 2900 Quimper

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré,

Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de stage susvisée

VOTE			
	Pour	Contre	Abstention
Convention de stage au sein de l'ALSH	15	0	0

Affaires diverses : Question de Monsieur PENSEC sur l'opportunité de création d'une commission Sport voire sous-commission à la commission enfance jeunesse-réflexion à mener